

Introduction

Jean BOUTIER et Caroline ZUM KOLK

La cour de France a accueilli tout au long de son existence de nombreux «étrangers». Ce terme, utilisé dans la langue française depuis le ^{xiv}^e siècle, désigne «celui qui n'est pas du pays»; son apparition se rattache au phénomène de la formation des «États-nations» en Europe.

Les étrangers qui sont ordinairement présents à la cour, toujours nombreux, peuvent appartenir à toutes les catégories de courtisans, des plus élevées aux plus modestes¹. Mais ils peuvent aussi être des visiteurs occasionnels auxquels le roi entend parfois accorder une attention particulière. Ils constituent alors un étonnant «outil» de communication de la «machine curiale», en rendant visible, à distance, tout le discours politique que construit le dispositif de la cour. Ce sont ces voyageurs qui font, pour l'essentiel, l'objet des études réunies dans ce volume.

Le nombre de ces visiteurs, qui varie au cours de l'année et au gré des divers moments forts de la vie de la cour, n'a jamais été évalué de manière systématique par les officiers curiaux, et nous sommes tributaires de très rares observations individuelles pour approcher cette réalité. En 1785, Sophie von La Roche estime ainsi que de 1 000 à 2 000 personnes visitent quotidiennement le château de Versailles; leur nombre lui paraît particulièrement élevé les dimanches et les jours de fête². Mais le phénomène est ancien; au ^{xvi}^e siècle, les envoyés des princes italiens se plaignent régulièrement de la foule qui envahit la résidence du roi et qui rend impossible de rencontrer le souverain en tête à tête³. Le fort pouvoir d'attraction de la cour et sa fonction de «point de contact⁴» persistent tout au long de l'époque moderne malgré le développement de l'appareil administratif et des services diplomatiques à partir de la fin du Moyen Âge⁵. Le perfectionnement des

1. Voir à leur sujet les publications de l'axe thématique «Courtisans étrangers à la cour des Bourbons» dirigé par Jean-François Dubost, du programme de recherche «Les étrangers à la cour de France au temps des Bourbons (1594-1789) : stratégies, apports, suspicions», en ligne : < <http://chateaufraances-recherche.fr/francais/recherche-et-formation/programmes-de-recherche/les-etrangeurs-a-la-cour/axe-courtisans-etrangeurs-a-la-cour.html> >.
2. LA ROCHE 1787, p. 182 (1 000 visiteurs le 17 avril 1785) et p. 405 (2 000 visiteurs le mardi 31 mai 1785).
3. SMITH 2011.
4. G. R. ELTON (1976) avait désigné la cour comme un «point de contact» indispensable à l'exercice du clientélisme politique.
5. Voir au sujet du développement de la diplomatie BÉLY 2007.

outils pour « gouverner de loin » modifie certes le profil des visiteurs et les objectifs qui les conduisent à la cour, mais il ne restreint pas pour autant cette ouverture et cette accessibilité du monarque qui distinguent la cour de France des autres cours européennes et qui persiste jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Les visiteurs étaient admis à Versailles à la seule condition d'être correctement vêtus ; le port d'un chapeau et d'une épée était obligatoire pour les hommes. Décrire l'ensemble contrasté que constituent ces voyageurs, en évaluer le nombre et la composition, en proposer une typologie ne sont pas chose facile. Le terme de « voyageur étranger » employé dans cet ouvrage désigne des femmes et des hommes qui ne sont pas des sujets du roi de France et qui n'ont pas l'intention de s'installer durablement à la cour⁶. Leur nombre a très probablement augmenté au cours de l'époque moderne, mais il est déjà très important dès la seconde moitié du XVI^e siècle : dans les années 1560, la cour de France emploie non seulement un grand nombre d'étrangers, surtout italiens⁷, mais reçoit aussi un nombre croissant de visiteurs venus de loin. C'est dans ces années que commence à prendre forme le séjour de jeunes nobles étrangers, anglais, néerlandais mais aussi allemands ou polonais, qui désirent acquérir une éducation adaptée aux fonctions et charges qu'ils aspirent à exercer auprès de leur souverain. Le « Grand Tour⁸ » – l'expression, qui apparaît au cours de la première moitié du XVII^e siècle, est plus tardive que la pratique elle-même – est un voyage à travers l'Europe qui peut durer plusieurs années ; il tend ainsi à se substituer, progressivement mais jamais complètement avant la fin du XVII^e siècle, à l'ancienne *peregrinatio academica* médiévale qui conduisait les étudiants, souvent nobles, à fréquenter les principales universités européennes, à la recherche de maîtres et de grades prestigieux⁹. S'il est quasi impossible d'avoir des évaluations chiffrées vérifiables, il est certain que ces voyageurs se font plus nombreux à partir de la fin de la guerre de Trente Ans et du conflit franco-espagnol. Même si les guerres restent fréquentes et à très large échelle, ces voyages ne s'interrompent jamais plus, impliquant désormais l'ensemble des noblesses du continent, sans pour autant annihiler les différences qui marquent cette mobilité d'un pays à l'autre¹⁰. Pour de très nombreux aristocrates, il s'agit désormais, pour reprendre l'expression du marquis de Sourches, de faire « le tour des cours de l'Europe¹¹ ».

Ces voyages de formation cohabitent avec des formes de mobilité plus anciennes qui répondent à des impératifs politiques ou familiaux, mais aussi avec des formes plus modernes, comme le voyage d'agrément ou culturel qui gagne en importance au XVIII^e siècle¹². Cette forme n'est pas réservée aux élites ; parmi les

6. Sur la question de la définition des étrangers et leur condition en France, voir CERUTTI 2012.

7. Sur la présence des Italiens à la cour de France, voir DUBOST 1997.

8. Pour une approche européenne de la pratique, voir BABEL et PARAVICINI 2005 ; BOUTIER 2004.

9. Sur son évolution à l'époque moderne, voir JULIA et REVEL 1989.

10. À titre d'exemples, pour les voyageurs anglais : BLACK 1992 et 2003 ; pour les voyageurs allemands : LEIBTSEDER 2004 ; pour les voyageurs russes : BERELOWITCH 1993.

11. SOURCHES 1882-1893, t. VI, p. 193.

12. Sur l'essor du tourisme d'agrément dans la France du Sud à partir des années 1760, voir BOYER 2000. Une autre pratique, en pleine expansion parmi les élites européennes au XVIII^e siècle, est le séjour dans des villes

curieux qui assistent au Grand Couvert et qui déambulent le dimanche dans la galerie des Glaces se trouvent les représentants d'un nouveau type de voyageur, le « touriste », qui s'imposera avec force au siècle suivant. Leur programme de visite comprend, outre les monuments et les églises parisiennes, la visite des châteaux royaux avec, si possible, la présence à une cérémonie ou une festivité permettant d'apercevoir la famille royale¹³. La sédentarisation de la cour, qui débute au XVI^e siècle avec la concentration des séjours royaux dans la région parisienne pour s'achever en 1682, quand la cour est installée à Versailles, simplifie l'organisation de ces visites.

Les raisons qui poussent ces hommes et femmes à se rendre à la cour divergent ainsi autant que leurs origines sociales et géographiques. La perception de la cour et de ses membres par les voyageurs ainsi que la manière dont les voyageurs ont été décrits et jugés par les courtisans constituent la thématique centrale du présent ouvrage. Ces « regards croisés » permettent de mieux cerner la réalité de ce que Lucien Bély a désigné sous le terme de « société des princes¹⁴ », une société qui a développé une culture curiale et aristocratique reposant sur le partage d'un ensemble de valeurs, de comportements, d'objets et de symboles. Partage qui ne va pas de pair avec uniformité, puisque chaque cour se distingue de manière plus ou moins prononcée des autres cours en cultivant un mode de vie et une étiquette marqués par les traditions locales et l'histoire du pays¹⁵.

Les voyages constituent ainsi une pratique qui met en évidence les différences et les similitudes qui marquent la société curiale européenne. Les rencontres entre les membres de différentes cours sont des moments où les contrastes émergent avec force. Pour les étudier, une attention particulière a été portée à deux phénomènes : premièrement, ce qui est ressenti par les acteurs comme un comportement acceptable ou louable, correspondant aux valeurs partagées par tous les partis. Deuxièmement, ce qui est ressenti par les protagonistes comme « étrange » ou considéré comme un « écart de conduite » : les incidents protocolaires, les malentendus, les moments où « la machine s'enraye ». Ces incidents peuvent révéler l'existence de différences (protocolaires, culturelles, religieuses...), mais être aussi le résultat d'une stratégie de démarcation, comme ce fut très probablement le cas de Christine de Suède ou de Pierre le Grand, deux invités qui frappèrent leurs hôtes par un comportement souvent perçu comme déviant.

Mais les études réunies dans cet ouvrage ne concernent pas exclusivement la noblesse, même si, en raison de la documentation disponible, elle fait l'objet de la majorité des recherches. Nous nous intéressons aussi à la manière dont la cour a

d'eau, comme Bath en Angleterre ou Spa dans la vallée du Rhin : NEALE 1981 ; CUNLIFFE 1987 ; DROIXHE 2013.

13. Sur la visite des châteaux et l'émergence du tourisme, voir VÖLKELE 2007.

14. BÉLY 1999 ; l'auteur y traite entre autres de l'accueil de princes étrangers à la cour de France. Pour une reprise élargie de la notion, DIPPER et ROSA 2005.

15. Pour une approche d'ensemble des cours européennes, parmi une vaste littérature : ADAMSON 1999 et FANTONI 2012.

été perçue par des personnes qui ne figuraient pas parmi les membres de l'aristocratie, ou qui étaient d'une noblesse si récente ou si modeste que toute intégration dans la société curiale française était exclue. Ainsi émergent des voyageurs issus de la bourgeoisie comme ces marchands anglais qui visitent la cour dans les années 1630 pour régler des différends commerciaux, ou le philosophe Thomas Hobbes, qui accompagne à deux reprises de jeunes aristocrates britanniques qui effectuent leur Grand Tour. Un architecte autodidacte, Christoph Pitzler, visite Versailles en 1686, peu après l'installation de la cour dans le château ; il laisse la plus ancienne description du palais en langue allemande connue à ce jour. Des terres de l'Empire vient aussi une femme de lettres renommée, Sophie von La Roche, qui séjourne à Paris en 1785 et qui décrit la cour, mais aussi les tensions sociales qui habitent la France à la fin du siècle. Un historien russe, Nikolai M. Karamzine, assiste quatre ans plus tard à l'éclatement de la Révolution.

Pour éviter d'accorder une importance excessive aux nombreuses différences qui concernent le rang, le statut, l'âge et le sexe ainsi que les objectifs du voyage, nous avons choisi et proposé un ensemble de points thématiques qui, d'une étude à l'autre, ont fait l'objet d'une attention particulière. Ces points forment dès lors un fil conducteur qui permet de cerner ce qui, malgré la grande diversité des cas étudiés, constitue un socle commun.

Une attention particulière a aussi été portée au contexte politique dans lequel s'inscrit le voyage et au statut du ou des voyageurs, statut défini par leur rang et leurs liens de parenté avec la famille royale, éléments indispensables pour comprendre la forme que prit leur accueil et le degré de leur intégration à la cour pendant leur séjour. Les cas étudiés présentent à cet égard une grande diversité. Malgré le handicap de la bâtardise, Charles-Henri de Vaudémont, fils unique du duc de Lorraine Charles IV, réussit au début du XVIII^e siècle, grâce à ses exploits militaires, son esprit et son physique avenant, à devenir la « coqueluche de la cour¹⁶ », comme le note M^{me} de Maintenon. Karl Ludwig von Pöllnitz, issu de la petite noblesse de Thuringe, mène une vie errante et passe de longs séjours à la cour de France, où il se fait remarquer avant tout par ses dettes de jeu et quelques menus larcins. À côté de ces originaux, figurent quelques princes au statut et au comportement plus conformes. N'ayant pas les moyens, le droit ou la volonté d'entretenir des ambassadeurs résidant en France, certains se rendent en personne à la cour pour mener des négociations : c'est le cas d'Honoré II Grimaldi de Monaco, qui fait quatre voyages entre 1641 et 1651, de quelques princes italiens dans les années 1650 ainsi que de princes allemands, particulièrement nombreux à la fin du XVII^e siècle. Exemple pour un Grand Tour est le voyage entrepris en 1675 par le prince héritier Jean-Guillaume du Palatinat, dont le récit, rédigé par un jésuite, est un modèle du genre ; le jeune homme et ses compagnons font partie du groupe très nombreux des princes de l'Empire qui visitent la France aux

16. MAINTENON 1826, t. I, p. 124.

xvii^e et xviii^e siècles. Sophie de Hanovre se distingue de ses compatriotes par des descriptions marquées d'un esprit critique en comparant, par exemple, la cour du Roi-Soleil à l'arche de Noé à cause du grand nombre d'espèces curieuses qu'elle héberge.

Spectaculaires et très exigeantes en termes de préparation et de cérémonial sont les visites de rois, de reines et d'empereurs (même s'ils ne gouvernent pas encore ou ont abdicqué). Les séjours de Christine de Suède, de Pierre le Grand, de Joseph II et du tsarévitch Paul Petrovitch et de son épouse ont laissé une documentation considérable, produite aussi bien par l'administration royale que par les périodiques de l'époque et les témoins des événements. Les représentants de puissances étrangères peuvent susciter un égal intérêt quand ils viennent de pays lointains : Mehmed Efendi, envoyé de l'Empire ottoman, en fait l'expérience en 1721. Beaucoup plus banal¹⁷, malgré le caractère exceptionnel de sa mission, est le séjour du nonce Alexandre de Médicis à la fin du xvi^e siècle, qui se déroule avec plus de discrétion.

L'accueil réservé par la cour à ces hommes et femmes est un autre point sur lequel a porté notre attention. Il varie en fonction du statut et de la forme protocolaire choisie par le voyageur ; on constate à la lecture des pages qui suivent que beaucoup préfèrent se déplacer incognito afin d'éviter la surenchère de cérémonies fastidieuses et les problèmes d'étiquette qui peuvent envenimer les relations entre l'hôte et son visiteur¹⁸. La possibilité de masquer son identité et son statut social est un privilège réservé à la noblesse, qui obéit à des règles strictes ; qu'elles évoluent au xviii^e siècle sous l'influence des Lumières, c'est ce que démontre la comparaison des voyages de Charles III Ferdinand de Gonzague et de Joseph II, à quelque quatre-vingts ans d'écart. La simplification du protocole ne contribue pas pour autant à en faciliter l'usage ; plusieurs exemples témoignent de la confusion créée par l'incognito et de l'embarras qu'il peut susciter, à la cour comme en ville.

Reçus avec tous les honneurs dus à leur rang (réel ou factice), les visiteurs de marque peuvent occuper un logement à la cour ; certains refusent cet honneur et préfèrent s'installer chez un ambassadeur ou un particulier. Tous suivent pendant leur séjour un programme qui comporte des visites et des divertissements. Particulièrement instructif est celui mis en place pour l'accueil du couple princier russe, qui séjourne à la cour en 1782 : il comprend, à côté des traditionnelles visites d'institutions, d'églises et de monuments parisiens, plus de douze invitations à des dîners, spectacles et concerts organisés par la famille royale, auxquelles s'ajoutent celles émanant des princes du sang et des grands de la cour.

Moins bien lotis sont les visiteurs d'un rang plus modeste : pas de logement à la cour, pas de réception particulière, pas ou peu d'invitations émanant des grands du royaume. On constate à la lecture des récits à quel point la qualité de l'intermédiaire qui les introduit à la cour et les guide pendant leur séjour est cruciale. Certains dépendent essentiellement du personnel diplomatique de la

17. Voir BLET 1982.

18. Voir BARTH 2013.

cour ou de leur pays; ceux qui sont accueillis par un parent ont plus de chances d'accéder aux cercles curiaux, comme Charles-Henri de Vaudémont, qui est reçu dans le cercle du Dauphin par l'entremise de ses nièces, ou le prince de Monaco, qui est accueilli par la maréchale de Guébriant, une parente assez éloignée mais très efficace dans l'organisation de dîners et de réceptions pour le prince. À défaut de parents, il reste le ou la compatriote bien placé(e) à la cour, vers qui affluent les voyageurs issus de sa patrie. Particulièrement chanceux sont ceux qui peuvent compter sur l'accueil de Madame Palatine, Charlotte-Élisabeth de Bavière. Même si elle n'accordait sa protection que difficilement, comme le note le baron de Pöllnitz, elle semble avoir été la première adresse pour les voyageurs de qualité venant des pays germanophones : Pöllnitz, le jeune Jean-Guillaume du Palatinat et bien d'autres pouvaient compter sur son soutien. Avec Sophie von La Roche émerge un autre réseau de solidarité, religieux celui-ci : l'écrivaine est accueillie partout en France par des protestants, parfois d'origine allemande, qui reçoivent volontiers leur coreligionnaire; à Versailles, ce sont l'Alsacien Christian-Frédéric Pfeffel et son épouse qui lui servent de guide au château.

La réussite d'un séjour dépend aussi de la qualité des guides ou des ouvrages consultés avant le départ ou sur place¹⁹. La lecture de ces derniers a un impact certain sur la manière dont les voyageurs perçoivent les palais et la cour; on constate ainsi dans leurs récits la présence de *topoi* récurrents, par exemple concernant la salle du Grand Couvert de Versailles, décrite comme mal rangée, ou le contraste entre les façades côté cour et côté jardin du château, cette dernière étant considérée systématiquement comme la plus réussie. Parfois ce sont des passages entiers qui sont recopiés dans un journal de voyage; Christoph Pitzler puise ainsi allègrement dans la *Description du chateau de Versailles* publiée en 1685, mais ignore qu'elle reprend, sans l'actualiser, le texte de la *Description* éditée par André Félibien en 1674. L'architecte se heurte par conséquent à de nombreuses incohérences, vu l'importance des travaux qui ont modifié le palais depuis lors. Au XVIII^e siècle, les récits des voyageurs portent la marque de la philosophie des Lumières, qui inspire quelques passages où ils critiquent la cour qu'ils ont laissée.

Du côté des voyageurs reçus par la famille royale, leurs correspondances sont marquées par une autocensure due entre autres à la crainte du cabinet noir; les remarques critiques se trouvent alors davantage dans les écrits rédigés après le départ de la France, comme le montre le cas de Sophie de Hanovre. La rareté de telles expressions n'en reste pas moins frappante : les nobles semblent dans l'ensemble assez peu critiques à l'égard de la cour et de ses maîtres, comme si l'esprit de caste leur fermait les yeux devant les défauts par ailleurs si vivement critiqués par ceux qui en sont exclus.

La place accordée à la cour dans les récits, autre thématique à laquelle nous avons été attentifs, varie selon l'époque à laquelle se déroule le voyage, et les objectifs de celui-ci. Pour un Anglais, sous le règne de Louis XIII, la cour se visite,

19. Sur les guides imprimés, voir CHABAUD *et al.* 2000.

certes, mais ne semble pas constituer une étape obligatoire ou particulièrement importante, contrairement aux institutions et monuments parisiens, et surtout aux académies d'éducation pour la noblesse. Le récit du jésuite Pakenius, qui suit le jeune Jean-Guillaume lors de son Grand Tour, ne s'attarde pas davantage sur les passe-temps et festivités qui se déroulent à la cour ; d'après l'auteur, leur intérêt réside avant tout dans le fait qu'ils contribuent à créer une atmosphère de « cordiale familiarité » entre les membres de la noblesse. Dans les deux cas, la vie de cour n'est plus considérée comme la principale école de civilité et de vertus nobiliaires comme elle l'a été au Moyen Âge ; elle apparaît maintenant réduite à sa fonction de haut lieu de la sociabilité aristocratique.

Au centre, le roi et sa famille. L'accueil qu'il réserve au voyageur n'est pas seulement défini par le protocole ; il l'est aussi par le tempérament du maître des lieux. Les récits des voyageurs confirment quelques faits bien connus. Henri IV apparaît comme un homme énergique et jovial, Louis XIII se montre courtois et habile dans l'expression de faveurs particulières. Louis XIV est un hôte plus distant que les premiers mais attentif, capable de se souvenir de la rencontre avec un parent du voyageur qui a eu lieu des décennies auparavant. Louis XV, à l'opposé, frôle régulièrement l'incident diplomatique en n'adressant la parole à personne. Louis XVI se montre aimable et intentionné, mais manque d'assurance et de prestance, ce en quoi son épouse le dépasse aisément.

Le roi dispose d'un large éventail de faveurs pour honorer son visiteur ; le *summmum* en la matière sont les moments où il décide d'enfreindre le règlement, comme le fit Louis XIII en accordant au prince de Monaco une place particulière et un coussin pendant la messe, au grand dam du maître des cérémonies, qui fit remarquer que « ce n'était pas d'usage ». Le cadre établi par *Le ceremonial françois, contenant les ceremonies observées en France*, de Théodore et Denis Godefroy, et les indications fournies dans les notes et mémoires des introducteurs des ambassadeurs relatifs à l'accueil de princes étrangers sont ainsi à prendre avec précaution ; comme toujours en matière de règlement, la théorie ne correspond pas toujours à la pratique. Particulièrement intéressants, mais finalement assez rares, sont les moments où les écarts entre les pratiques cérémonielles de deux cours suscitent des tensions, comme lors de la réception de Sophie de Hanovre, qui refuse d'accepter le tabouret que lui propose la reine parce que l'impératrice lui accorde une chaise à dos.

Les voyageurs ne sont pas de simples spectateurs. Leurs visites répondent fréquemment à des missions qui ont pu leur être confiées, ou des intentions personnelles qui apparaissent plus ou moins explicitement dans leurs témoignages. L'établissement de relations personnelles, la négociation d'éventuelles alliances, diplomatiques ou matrimoniales – ce qui est souvent la même chose –, en font partie. Certaines présences étrangères peuvent marquer fortement l'histoire de la cour, avec des références italiennes sous les deux reines Médicis, ou espagnoles

sous Anne d'Autriche²⁰. Les visiteurs plus lointains, qui n'entrent pas dans les divers modèles des cours européennes, suscitent eux aussi un intérêt fort, et parfois durable, qui confère plus de symétrie à d'éventuels échanges artistiques, culturels, voire politiques qui peuvent en résulter. C'est en particulier le cas des grandes « ambassades » dites orientales, comme la visite de Mehmed Efendi, ambassadeur de la Porte en 1721, mais aussi de celles qui l'ont précédée, comme les visites successives de l'envoyé du sultan ottoman en 1669, de celui du roi du Maroc en 1682 et en 1699, de l'ambassadeur de Siam en 1686 ou de celui du roi de Perse en 1714-1715. L'intérêt pour l'Orient en France, déjà non négligeable sous Louis XIII, très visible pour diverses raisons à l'époque de Colbert, en sort alors considérablement renforcé²¹.

Peut-on pour autant accorder un rôle central à ces visiteurs étrangers et déduire, à partir de leur présence, l'existence d'un certain cosmopolitisme à la cour des Bourbons ? Leurs témoignages ont de longue date attiré l'attention des historiens qui y ont trouvé une documentation de premier plan concernant l'histoire de la cour et les ont très tôt édités dans des collections canoniques. Mais l'importance de ces sources a sans doute créé une sorte d'illusion, donnant une dimension excessive à la place que ces visiteurs étrangers ont, dans leur ensemble, occupée à la cour. Certes, la présence des étrangers ne se limite pas à ces seuls visiteurs, et certains d'entre eux résident, de façon prolongée, voire quasi permanente, auprès du souverain. Mais ceux-là, le plus souvent, adoptent finalement des comportements et des façons de faire à la française, et perdent ainsi ce qui à l'origine les distinguait des courtisans régnicoles. À l'opposé, les mémorialistes, notamment des dernières décennies des XVII^e et XVIII^e siècles, particulièrement nombreux et prolixes, n'accordent dans leurs témoignages qu'une place restreinte à ces présences étrangères. S'ils ne les ignorent pas, ils limitent leur présence à quelques figures majeures de princes, d'ambassadeurs ou d'artistes auxquels le roi a plus ou moins ostensiblement accordé ses faveurs. Pour eux, la cour est d'abord un théâtre du pouvoir à l'échelle du royaume et les enjeux dignes d'intérêt concernent la place des uns et des autres dans ce dispositif politique complexe, où le souverain occupe, en tout état de cause, une position centrale²². Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, la place des étrangers – tant visiteurs que résidents – semble ainsi s'être réduite dans le champ de vision des courtisans. Les visites des souverains étrangers, encore importantes au XVI^e siècle – entrevue du camp du Drap d'or avec Henri VIII en 1520, voyage de Charles Quint à travers la France en 1539-1540, conférences aux frontières lors du tour de France de Charles IX et de sa mère en 1564-1566 –, se limitent par la suite à celles de quelques futurs souverains, en voyage à travers

20. Sur les Italiens et les Espagnols à la cour au XVI^e et au début du XVII^e siècle, voir DUBOST 1997, 2007 et 2009. Sur le rôle joué par les princesses étrangères dans le domaine des échanges culturels, voir entre autres WILSON-CHEVALIER 2007 et STRUNCK 2011.

21. Voir DEW 2009; *Turcs et turqueries...* 2009; MILLER 2012.

22. Voir les analyses de SABATIER 1999.

l'Europe pour achever leur formation politique, ou à celles de princes de moindre rang, le plus souvent sous le couvert de l'incognito. À la fin du XVIII^e siècle, seul l'empereur Joseph II – en 1777 et en 1781 – fait exception ; mais c'est peut-être aussi la visite d'un frère qui vient retrouver sa sœur.

Faut-il pour autant considérer tous ces visiteurs étrangers comme une réalité négligeable, un ensemble de pâles figurants sans influence sur la vie et les dynamiques de la cour ? Comme toujours, la réalité est plus complexe, et son approche nécessite de multiplier les analyses, de scruter intensément des cas divers et variés pour faire émerger à nouveau ces échanges politiques et culturels dont les visiteurs étrangers furent à des titres divers les acteurs. C'est bien là l'enjeu et, espérons-le, l'apport de cet ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMSON John (dir.), 1999, *The Princely Courts of Europe : Ritual, Politics and Culture under the Ancien Régime, 1500-1750*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.
- BABEL Rainer et PARAVICINI Werner (dir.), 2005, *Grand Tour : adeliges Reisen und europäische Kultur vom 14. bis zum 18. Jahrhundert*, actes des colloques (Menaggio, villa Vigoni, 1999 ; Paris, Deutsches Historisches Institut, 2000), Ostfildern, J. Thorbecke.
- BARTH Volker, 2013, *Inkognito. Geschichte eines Zeremoniells*, Munich, Oldenbourg.
- BÉLY Lucien, 1999, *La société des princes : XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard.
- BÉLY Lucien, 2007, *L'art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France.
- BERELOWITCH Wladimir, 1993, « La France dans le "Grand Tour" des nobles russes au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 34, n° 1-2, janv.-juin, p. 193-210.
- BLACK Jeremy, 1992, *The British Abroad : The Grand Tour in the Eighteenth Century*, Stroud/New York, A. Sutton/St. Martin's Press.
- BLACK Jeremy, 2003, *France and the Grand Tour*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan.
- BLET Pierre, 1982, *Histoire de la représentation diplomatique du Saint-Siège, des origines à l'aube du XIX^e siècle*, Cité du Vatican, Archivio vaticano.
- BOUTIER Jean, 2004, « Le Grand Tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVI^e-XVIII^e siècle) », dans *Le voyage à l'époque moderne* (n° thématique), *Bulletin de l'Association des historiens modernistes des universités*, n° 27, p. 7-21.
- BOYER Marc, 2000, *Histoire de l'invention du tourisme, XVI^e-XIX^e siècle : origine et développement du tourisme dans le sud-est de la France*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube.
- CERUTTI Simona, 2012, *Étrangers : étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Montrouge, Bayard.
- CHABAUD Gilles et al., 2000, *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle : villes, paysages, voyages*, actes du colloque (Paris, université Paris VII-Denis Diderot, 3-5 déc. 1998), Paris, Belin.
- CUNLIFFE Barry, 1987, *The City of Bath*, New Haven/Londres, Yale University Press.
- DEW Nicholas, 2009, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press.

- DIPPER Christof et ROSA Mario (dir.), 2005, *La società dei principi nell'Europa moderna, secoli XVI-XVII*, Bologne, Il Mulino.
- DROIXHE Daniel (dir.), 2013, *Spa, carrefour de l'Europe des Lumières : les hôtes de la cité thermale au XVIII^e siècle*, actes du colloque (Spa, 25-26 sept. 2012), Paris, Hermann.
- DUBOST Jean-François, 1997, *La France italienne, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Aubier.
- DUBOST Jean-François, 2007, «La cour de France face aux étrangers : la présence espagnole à la cour des Bourbons au XVII^e siècle», dans Ch. GRELL et B. PELLISTRANDI (dir.), *Les cours d'Espagne et de France au XVII^e siècle*, actes du colloque (Madrid, Casa de Velázquez, 26-28 nov. 2001), Madrid, Casa de Velázquez, p. 149-170.
- DUBOST Jean-François, 2009, *Marie de Médicis : la reine dévoilée*, Paris, Payot.
- ELTON G. R., 1976, «Presidential Address. Tudor Government : The Points of Contact. III. The Court», *Transactions of the Royal Historical Society*, 5^e série, vol. 26, p. 211-228.
- FANTONI Marcello (dir.), 2012, *The Court in Europe*, Rome, Bulzoni.
- GODEFROY Théodore, 1649, *Le ceremonial François, ou Description des ceremonies, rangs et seances, observées en France en divers actes, & assemblées solennelles*, éd. D. Godefroy, Paris, S. Cramoisy/G. Cramoisy, 2 vol.
- JULIA Dominique et REVEL Jacques, 1989, «Les pérégrinations académiques, XVI^e-XVIII^e siècle», dans D. JULIA et J. REVEL (dir.), *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle*, t. II : France : histoire sociale des populations étudiantes, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 33-105.
- LA ROCHE Sophie von, 1787, *Journal einer Reise durch Frankreich : von der Verfasserin von Rosaliens Briefen*, Eschborn, D. Klotz.
- LEIBTSEDER Mathis, 2004, *Die Kavalierstour : adelige Erziehungsreisen im 17. und 18. Jahrhundert*, Cologne, Böhlau.
- MAINTENON, Françoise d'AUBIGNÉ, marquise de, 1826, *Lettres inédites de M^{me} de Maintenon et de M^{me} la princesse des Ursins*, Paris, Bossange, 4 vol.
- MILLER Peter N., 2012, *Peiresc's Orient : Antiquarianism as Cultural History in the Seventeenth Century*, Farnham/Burlington, Ashgate.
- NEALE Ronald S., 1981, *Bath, 1680-1850 : A Social History, or, A Valley of Pleasure, Yet a Sink of Iniquity*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- SABATIER Gérard, 1999, *Versailles ou La figure du roi*, Paris, A. Michel.
- SMITH Marc H., 1988, «Familiarité française et politesse italienne au XVI^e siècle : les diplomates italiens juges des manières de la cour des Valois», *Revue d'histoire diplomatique*, n° 102, p. 193-232 (en ligne : < <http://cour-de-france.fr/article1833.html> >).
- SOURCHES, Louis-François DU BOUCHET, marquis de, 1882-1893, *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, éd. G.-J. de Cosnac et A. Bertrand, Paris, Hachette, 13 vol.
- STRUNCK Christina (dir.), 2011, *Medici Women as Cultural Mediators (1533-1743)*, Cinisello Balsamo, Silvana Editoriale.
- Turcs et turqueries (XVI^e-XVIII^e siècle)*, 2009, actes du colloque (université Paris-Sorbonne, 20-21 janv. 2001), Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne.
- VÖLKELE Michaela 2007, *Schloßbesichtigungen in der Frühen Neuzeit : ein Beitrag zur Frage nach der Öffentlichkeit höfischer Repräsentation*, Munich/Berlin, Deutscher Kunstverlag.
- WILSON-CHEVALIER Kathleen (dir.), 2007, *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne.